



Spayr est une des applications de versement d'avance sur salaire à la demande.

## Un acompte sur salaire en deux clics

**Ça change tout.** Plusieurs solutions permettent aux employeurs de répondre aux besoins de trésorerie urgents de leurs collaborateurs.

Florence Hublin

---

“UN SALARIÉ sur quatre est à découvert, pour une somme d'en moyenne 230€. Et les agios représentent chaque année 7 milliards d'euros au bénéfice des banques. Voilà le contexte financier”, explique Louis Ajacques, cofondateur de la start-up Spayr, l'une des plateformes de virement des salaires à la demande.

“L'acompte sur salaire est inscrit dans le Code du travail, rappelle le cofondateur de Spayr. Mais c'est compliqué de contraignant pour l'employeur. Chaque acompte nécessite 20 minutes de traitement. Et cela ne répond pas à l'urgence du salarié. Il faut en faire la demande au moins 72 heures avant pour qu'elle soit validée, et il y a un seul créneau dans le mois.” La solution proposée par Spayr est accessible 7 jours/7, 24h/24, en deux clics. Il suffit d'une validation par le manager.

“ Nous sommes très satisfaits de la prestation et nous avons de très bons retours de nos collaborateurs”, témoigne Foucauld Rontard, directeur des opérations chez 1pact, agence qui embauche des salariés en CDI qu’elle met ensuite à disposition de ses entreprises clientes. “Nous avons aujourd’hui 1500 personnes en contrat, sur des métiers faiblement qualifiés et rémunérés, poursuit-il. Or, avec le smic, quand vous avez un imprévu dans le mois, comme une panne de voiture, vous pouvez être très vite en difficulté. Nous considérons que l’accompagnement social de nos employés via l’acompte sur salaire est essentiel. Mais avec 1500 personnes, le versement et le traitement des acomptes mobilisaient presque un employé à mi-temps. Sans compter la possibilité d’erreur, ou d’un oubli d’une demande. Ce qui ne nous mettait pas à l’abri qu’une personne, faute d’acompte ne puisse pas venir travailler car étant dans l’impossibilité de faire réparer sa voiture... Nous avons choisi Spayr car ils ont une vision très fine de l’enjeu social qui correspondait à nos attentes.”

### **L’employeur fixe les paramètres**

Chaque entreprise détermine elle-même les critères de déclenchement et de plafond des acomptes. “Notre outil est paramétrable par l’employeur, explique Louis Ajacques. Il peut décider d’un plafond de 300€, généralement le montant de départ choisi par nos clients et d’un nombre de demandes limitées par mois.”

La start-up propose deux tarifications aux entreprises: une facturation à l’utilisation, donc plus il y a de demandes d’acomptes, plus l’employeur paie cher ; un forfait (3€/salarié/mois en moyenne). “L’entreprise provisionne un compte spécial dédié aux acomptes. Et nous effectuons le versement depuis celui-ci vers la banque du salarié, explique le dirigeant de Spayr. Nous pouvons aussi avancer la trésorerie aux entreprises mais ça leur coûte plus cher.”

Chez 1pact, la simplicité d’utilisation de l’application a séduit. Chaque salarié peut y consulter le solde de son salaire. “L’inscription est très facile, constate Foucauld Rontard. La personne fait une demande. Son manager reçoit un message. Il valide et le salarié reçoit l’argent en cinq secondes sur son compte. Nous avons peur de recevoir trop de notifications mais l’encadrant ne les regarde qu’une fois par jour. En cas d’urgence, le collaborateur peut aussi l’appeler pour lui demander une validation plus rapidement. Et le tableau de bord de Spayr nous permet d’avoir un suivi plus fin des demandes. La solution est déployée depuis trois mois et nous avons 30% de salariés inscrits mais je pense que nous allons vite atteindre 50%. Nous enregistrons plus de demandes d’acomptes, mais pour des sommes plus faibles qu’avant, 200€ en moyenne. Et en tant qu’employeur, la prestation de Spayr ne me coûte pas plus cher, car son prix correspond pour l’instant à celui du traitement des acomptes en interne.”

Le directeur d’1pact confie avoir craint un temps de perdre la main sur l’accompagnement social de ses salariés en externalisant et digitalisant le versement des acomptes. “Mais ce n’est pas le cas car Spayr me permet de leur proposer d’autres services, notamment d’orienter les personnes qui éprouvent des difficultés dans la gestion de leur budget vers une association de lutte contre le surendettement.” L’application peut aussi leur donner des astuces pour faire des économies, en leur fournissant par exemple la liste des stations-services où le carburant est moins cher.